La réforme territoriale ne sera t'elle qu'un feu de paille ?

mardi 3 juin 2014, par lpe

Rien de tel qu'une carte de France redécoupée dans la précipitation pour enflammer les réseaux sociaux et supports d'information pendant au moins 24 heures ! Un moment de répit pour atténuer une actualité atone et sans convictions, entre le chômage qui ne faiblit pas et une croissance au point mort.

En Poitou-Charentes en tout cas, quelle surprise. On attendait l'Aquitaine ou les Pays de la Loire et voilà que le rapprochement annoncé privilégie le Centre et le Limousin. Un choix évident quand on regarde les Universités et la recherche, mais l'évidence s'arrête là. En effet, seule la future ComUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements), qui devrait être créée dans les prochains moins correspond à ce périmètre.
Naturellement, on le sait, les deux Charentes ont des liens économiques plus forts avec l'Aquitaine, les Deux-Sèvres (partie nord) regardent vers la Vendée, le Choletais. La Vienne, quant à elle, semble plutôt proche de la Touraine, du Limousin.
Bref, une chose est sûre, ce n'est pas le genre de réforme qui se décide à la va-vite. Un peu de prospective et de réflexion semblent nécessaires. Arrêtons de grâce la politique impulsive avec la prochaine élection en ligne de mire !

La nécessité d'une réforme globale

Malgré tout, une réforme est nécessaire. Impulsée avec la réorganisation des intercommunalités, elle se doit d'être poursuivie à l'échelle départementale. Autre sujet, apparemment moins facile à mener puisque laissé en cadeau à la majorité suivante à l'horizon 2020 alors que la logique aurait plutôt voulu qu'on commence par le niveau départemental.
En tout cas, cette carte des régions a éclipsé une autre fronde : celle des chambres de commerce et d'industrie face à la volonté de l'Etat de réduire leurs compétences, tout en réduisant leur nombre et en contrôlant leurs finances.
Par contre, aucun mot sur les représentations décentralisées de l'Etat dans les territoires : sous-préfectures, préfectures, directions départementales et régionales … là encore, des économies à faire et une simplification qui s'impose.

Et au centre de tout ça, l’usager !

Enfin, n’oublions pas le point central de la démarche : l’efficacité pour l’usager. Pour lui, avec cette configuration, on peut se demander quelle porte d’entrée pour ses démarches quotidiennes, que ce soit à titre privé ou professionnel ? Quelle proximité pour répondre au mieux à ses attentes au regard de la typologie du territoire ?

Bref, de multiples questions auxquelles ne semblent pas apporter de réponse les auteurs de cette carte pour le moins … surprenante !

Ce schéma sera t-il conduit jusqu’à un aboutissement total sans marche arrière face aux exécutifs régionaux ? les Départements disparaîtront-ils ? Rien n’est moins sûr !

Les Présidents des Départements de Poitou-Charentes ont prévu de se rencontrer vendredi prochain à Ruffec pour débattre de ce projet, sur une initiative des représentants des deux Charentes pour qui le rattachement au Centre et au Limousin est une ineptie… Et on les comprend !

CR.